

avaient admiré ses vertus, sont venues faire cortège à ses côtés, et joindre leurs regrets à ceux des autres Filles de la Sagesse qui accompagnaient, en pleurant, à sa dernière demeure en ce monde, celle qui était à la fois et leur Sœur et leur Mère.

CHAPITRE VI.

ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA SAGESSE AU LONGERON, AUX IFS, A LOUVIGNÉ, A MACHECOUL, A MONTFORT, A NANTES ET A ORLÉANS, PENDANT LA RÉVOLUTION.

LE LONGERON.

Nous allons continuer à parler des faits les plus importants qui se sont accomplis, pendant la Révolution, dans plusieurs des établissements des Filles de la Sagesse. Ces faits, aussi édifiants pour le lecteur que glorieux pour la famille de Montfort, méritent de trouver place dans cette histoire.

Le petit établissement du Longeron a eu la gloire insigne de donner deux martyres. Deux Sœurs seulement, les Sœurs Sainte-Geneviève et Sainte-Astérie, composaient tout le personnel religieux de cette humble maison de charité. Elles n'en avaient point été chassées, bien qu'elles fussent au foyer de l'insurrection. Elles saisissaient avec empressement toutes les occasions qui se présentaient de faire le bien, et nul doute que plus d'une fois elles eurent à donner des soins aux blessés des deux camps opposés. Elles ne durent pas demeurer oisives à la suite de cette sanglante bataille de Torfou, livrée à peu de distance de leur maison, bataille terrible où une victoire éclatante resta aux Vendéens conduits par d'Elbée, Charette, Bonchamps et Lescure, contre les meilleures troupes de la République, ayant à leur tête

Kléber, l'un des plus braves et des plus habiles généraux de ce temps-là.

Le moment pour ces charitables Religieuses d'obtenir la palme du martyre arriva dans l'année 1794. Les *Bleus* en déroute, traversant le bourg du Longeron, voulurent signaler leur passage par cet acte de cruauté. Soit qu'ils se rendissent d'eux-mêmes à la maison des Sœurs, soit qu'elles fussent dénoncées par d'autres, ils les trouvèrent chez elles, les traînèrent dans la cour et les y massacrèrent.

LES IFS.

Les Sœurs des Ifs furent conduites en prison à Rennes, durant l'année 1792. Elles y sont restées jusqu'à la mort de Robespierre. A cette époque, elles revinrent aux Ifs et firent tout le bien qu'elles purent. Plusieurs familles avaient la charité de leur fournir un logement. On s'était emparé de leur maison pour en faire une caserne : aussi elle ne fut point vendue, mais l'établissement perdit toutes les rentes qu'il avait sur les Etats de Bretagne, en sorte qu'il est demeuré fort pauvre.

LOUVIGNÉ.

M. Gobil de Villeray, recteur de Louvigné, avait eu le malheur de prêter serment à la constitution ; mais la grâce lui parla au cœur, et le porta à renoncer au schisme, pour rentrer dans le sein de l'Eglise, dont il ne s'était éloigné que par une incompréhensible erreur. Il fit sa rétractation et la rendit publique, dans un moment où une pareille démarche ne pouvait que le com-

promettre. Nous transcrivons ici cette rétractation pour l'édification de nos lecteurs.

« Je soussigné, Charles Gobil, recteur de la paroisse de Louvigné, évêché de Rennes, en présence de Dieu et du fond de mon cœur, rétracte le serment criminel exigé des prêtres catholiques par l'Assemblée nationale, que j'ai eu la lâche faiblesse de prêter. Je rétracte tous les actes schismatiques par lesquels j'ai adhéré à l'évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine (Le Coz). Je reconnais comme nuls tous les actes exercés en vertu de sa prétendue juridiction. Je demande avec larmes pardon des scandales très-nombreux que j'ai causés, et je conjure tous ceux que j'ai entraînés dans le schisme de revenir de leurs erreurs, de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, qui seule est la colonne de la vérité, dans laquelle je veux vivre et mourir, et d'aider ma pénitence de leurs prières.

« Le 19 août 1796. »

Ce pauvre prêtre, dont le repentir était sincère, et auquel sa courageuse rétractation fait véritablement honneur, jouissait d'une grande réputation de sainteté dans sa paroisse et dans tout le voisinage. Il avait la confiance de tous ses confrères dans le clergé et de toutes les personnes séculières qui le connaissaient. Ce qui donne à comprendre comment il a pu facilement occasionner un faux pas, sinon une chute malheureuse, à la Supérieure de sa Communauté.

La Sœur Gabriel, Supérieure de la maison de Louvigné, suivant l'exemple d'un vénérable prêtre qui ne lui avait donné jusque-là que de bons conseils, eut la faiblesse de condescendre, au moins en partie, à ce que

lui demandaient les agents de la Révolution. Elle prêta le serment exigé, en ajoutant cependant qu'elle promettait d'obéir à tout ce qui ne serait pas contre sa conscience. Mieux éclairée, elle rétracta son serment, avant même que son recteur lui en eût donné l'exemple. Tous les prêtres qui connaissaient le caractère et la vertu de la Sœur Gabriel n'ont pas fait difficulté de dire qu'elle avait agi dans la plus parfaite bonne foi, et que sans doute elle était demeurée innocente devant Dieu.

La Sœur l'Assomption, qui se trouvait également à Louvigné, se montra plus courageuse et peut-être plus clairvoyante que sa Supérieure. Elle refusa nettement le serment qu'on voulait exiger d'elle, quitta l'établissement et se rendit à Nantes, chez les Sœurs de Pirmil, où nous la retrouverons bientôt. La Sœur Gabriel paya chèrement sa lâche condescendance. Elle continua cependant à faire aux pauvres le plus de bien qu'elle put ; mais on n'eut plus pour elle le même respect et la même affection que par le passé. Les conseillers municipaux affermèrent sa maison et ne lui réservèrent qu'une petite chambre, où elle était logée assez misérablement. Toutefois la maison et les terres ne furent point vendues.

Lorsque la plus grande terreur fut passée, une nouvelle Sœur vint se joindre à l'ancienne Supérieure et relever l'établissement de son humiliation ; c'était la Sœur Timothée que nous avons vue à Cognac. Elle était native de Janzé, à peu de distance de Louvigné, où elle arriva en 1796. Elle trouva la Sœur Gabriel accablée par l'âge et les infirmités. Aussi tout l'ouvrage tomba sur elle seule, et il y avait beaucoup à faire. Ce ne fut qu'en 1802 qu'on lui envoya du secours, dans la personne de la Sœur Saint-Luc, qui venait de faire pro-

fession, le 6 juin de cette même année. C'est à cette époque qu'on put recommencer la classe des petites filles.

La Sœur Timothée a fait à Louvigné un bien immense, et sa mémoire y est toujours en bénédiction. Sa charité s'étendait sur tous ceux qui avaient besoin d'elle ; les républicains comme les royalistes trouvèrent en elle une vraie mère. Elle se montra le refuge de tous les malheureux. Elle avait un tel ascendant sur les esprits que, lorsque des soldats des deux camps se trouvaient à recourir en même temps à sa charité, ils se comportaient, en sa présence, comme s'ils eussent été des frères d'armes et les meilleurs amis du monde. Parmi ce grand nombre de malheureux qui l'entouraient, depuis le matin jusqu'au soir, les uns venaient chercher des remèdes aux maladies du corps, les autres venaient demander des conseils et des consolations dont ils avaient besoin. C'était toujours à la chère Sœur Timothée que l'on avait recours dans toutes les circonstances pénibles de la vie. Il faut bien dire aussi qu'on lui a toujours témoigné la plus grande reconnaissance.

Plusieurs années après sa mort, on entendait encore le recteur de la paroisse faire cette annonce au prône de la Grand'Messe, le dimanche qui précédait le 24 janvier : « Mes frères, vous savez que, tel jour, l'Eglise célèbre la fête de saint Timothée ; vous n'oubliez pas ce que vous devez à votre bonne Supérieure. Personne d'entre vous ne manquera d'assister à la sainte Messe, et j'aime à croire que le plus grand nombre possible viendra se confesser, pour se mettre en état de faire, ce jour-là, une fervente communion. Il ne vous reste plus d'autres moyens de lui témoigner votre reconnaissance pour tout le bien qu'elle a fait à vos corps et à vos âmes. » On lui fit des funérailles magnifiques, auxquelles

assistaient environ 40 ecclésiastiques. L'année de sa mort, on disait, chaque semaine, une Messe à son intention, par reconnaissance. Elle mourut en 1826.

Qu'il nous soit permis de raconter ici, au sujet de la Sœur Timothée, un petit fait amusant, pour égayer notre récit. Un jour que la maison de Louvigné était remplie de soldats républicains venus pour faire panser leurs blessures, ils donnèrent, comme de coutume, à la Sœur Timothée le nom de citoyenne. La Sœur avait à côté d'elle une petite nièce, âgée de 4 ou 5 ans. Cette enfant fut blessée de voir qu'on appelait sa tante citoyenne. S'adressant alors à l'un des militaires, et lui montrant sa tante, elle lui dit : « Elle ne s'appelle pas citoyenne. » Le militaire lui demanda avec bonté : « Comment s'appelle-t-elle donc, ma petite ? — Elle s'appelle *Tantine* », répondit l'enfant. Or, depuis ce moment, soldats, bourgeois, pauvres, riches, hommes, femmes, enfants, ecclésiastiques, tous lui ont conservé ce nom jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant près de 30 ans.

MACHECOUL.

Ce fut dans le courant de l'année 1788 que la Congrégation de la Sagesse fut appelée à prendre la direction de l'hospice de Machecoul. On y envoya la Sœur Saint-Hilaire comme Supérieure, avec deux autres Sœurs. La charitable Supérieure se tenait assidûment au chevet de ses malades, qu'elle entourait des soins les plus touchants et des plus minutieuses attentions. Ses deux compagnes faisaient la classe aux petites filles, avec tant de zèle et d'intelligence qu'elles s'attirèrent bientôt l'admiration de toute la ville. Ainsi marchait, à la satis-

faction de tout le monde, le nouvel établissement, quand éclata la tourmente révolutionnaire.

Après beaucoup de mauvais traitements, les Sœurs furent chassées de l'hôpital, de la manière la plus cruelle. On les accabla de coups de pierres, et, en même temps, on sévit brutalement contre les pauvres malades qui témoignaient de l'attachement et de la compassion pour leurs bienfaitrices. L'une de ces saintes Religieuses, près d'expirer sous une grêle de pierres, sembla s'oublier elle-même, pour ne penser qu'aux malheureux qu'elle laissait dans l'hôpital, et que l'on maltraitait d'une manière indigne, parce qu'ils osaient se montrer reconnaissants. « Grâce ! criait-elle aux persécuteurs, les mains jointes et les genoux dans la poussière, grâce pour nos pauvres ! Ils n'ont point fait de mal. » Le calme, la douceur, la sérénité, qui brillaient de tout leur éclat sur le front de cet ange de la terre, formaient avec la férocité de ces êtres barbares le plus saisissant contraste, rapportent quelques témoins oculaires.

Nous sommes heureux de le dire, ces actes de cruauté n'étaient point le fait des habitants de Machecoul, qui aimaient les Sœurs, mais de quelques farouches révolutionnaires qui se réunissaient de divers points, pour jeter le trouble et le désordre. L'absence des Sœurs laissa un vide étrange parmi les bons habitants de la ville, qui n'avaient vu qu'avec une grande peine les Religieuses s'éloigner. Ils employèrent tous les moyens imaginables pour procurer leur retour ; mais leurs efforts furent inutiles. La tempête était alors trop violente ; il fallut attendre le calme pour voir rentrer les Sœurs dans l'hôpital.

MONTFORT.

Quand les Filles de la Sagesse de l'hôpital de Montfort furent obligées de se retirer, après le refus du serment, la Supérieure, Sœur Saint-Maixent, se réfugia dans une petite maison voisine, rue Saint-Nicolas, afin d'être à même de voir comment les choses se passeraient. On établit dans l'hôpital, pour y faire le service, un homme appelé Mathurin Coqué. Là, comme partout ailleurs, tout fut bientôt dévasté. On sait ce qu'étaient, à cette douloureuse époque, les personnes que l'on choisissait pour remplacer les Religieuses dans les hôpitaux ; il fallait, pour mériter ce choix, avoir donné des preuves de républicanisme, c'est-à-dire d'irrégion et de mauvaise conduite. Que pouvait-on attendre de ces gens qui n'écoutaient point la voix de leur conscience, et sur lesquels, dans ces temps de désordre général, on n'exerçait aucune surveillance sévère ?

La Sœur Saint-Maixent était à portée de voir la confusion qui régnait dans l'hôpital ; son cœur en souffrait affreusement. Un jour, remplie d'un saint zèle, elle reñtre à l'hospice, disant avec fermeté que c'est sa place plutôt que celle de M. Coqué. Cependant elle ne put y rester ; mais souvent elle allait voir comment les choses s'y passaient. Elle était sans cesse menacée et en butte à toutes sortes de persécutions ; mais rien ne l'effrayait. Elle continuait toujours à faire pour la religion et ses ministres tout ce qui était en son pouvoir. Ainsi s'écoulèrent les années les plus sombres et les plus terribles de la Révolution.

Au commencement de 1797, cette Religieuse, pleine de foi et d'énergie, se rend, un matin, à l'ermitage de

Saint-Lazare, où le Père de Montfort avait placé autrefois une statue de la Sainte Vierge. Elle s'en empare et la porte courageusement à l'hôpital. Par un trait admirable de la protection divine, elle ne rencontre personne pour s'opposer à la réalisation de son dessein. Elle dépose cette statue sur un autel qui se trouvait dans la sacristie de la chapelle, et que l'on y voit encore ; et, s'abandonnant entièrement à la volonté de Dieu, elle se met à soigner ses chers malades. Son courage étonnant et son ardent amour des pauvres la firent respecter de ceux-là même qui lui avaient montré une plus vive opposition. Personne n'eût osé désormais l'éloigner d'une maison, où elle ne demandait qu'à se sacrifier pour les membres souffrants de Jésus-Christ. Elle recommença dès lors à faire le bien dans cet hôpital, d'où elle n'est plus sortie que pour aller recevoir dans le ciel la récompense de sa foi et de son dévouement. Elle termina sa religieuse carrière le 16 mars 1818.

NANTES.

Au moment de la Révolution, la Congrégation de la Sagesse n'avait encore, à Nantes, qu'un seul établissement : c'était une maison de classes située non loin du pont de Pirmil, dans le faubourg Saint-Jacques. Cet établissement a été remplacé depuis par celui que l'on appelle *la Sagesse*, dans le même faubourg. Le 9 juin 1791, on vint demander aux Sœurs le serment, qu'elles refusèrent courageusement. Elles étaient alors au nombre de 4 : les Sœurs Esther, Supérieure, Saint-Fidèle, Saint-Florent et Saint-Adrien. Lorsqu'elles eurent refusé le serment, les familles républicaines empêchèrent leurs enfants de fréquenter leur école, en sorte qu'il ne leur resta qu'un

très-petit nombre d'élèves. Néanmoins elles ne quittèrent point leur poste, et attendirent les événements. Trois autres Sœurs, obligées de s'éloigner de leur établissement, vinrent se réunir à elles : c'étaient les Sœurs l'Assomption, Sainte-Marie et Saint-Marcellin.

Ces sept Filles de la Sagesse composaient ensemble une petite Communauté qui était des plus édifiantes. Elles faisaient tous leurs exercices de piété avec la plus grande régularité et la plus grande ferveur. Cependant on ne les laissait pas en repos ; on venait de temps en temps faire retentir à leurs oreilles les plus terribles menaces. Prévoyant qu'on finirait par les chasser de leur maison, la Sœur Esther demanda à ses Supérieurs la permission de passer en Espagne avec la Sœur Marie. Cette permission fut accordée plus tard, mais sans résultat.

Le 15 octobre 1792, des agents du district de Nantes vinrent faire l'inventaire du mobilier de l'établissement. Le tout appartenait à la Congrégation, en vertu de la fondation. Cet inventaire se fit avec la dernière rigueur. Les deux mois et demi qui suivirent cette opération furent assez tranquilles, si l'on peut regarder comme tranquilles des jours qui s'écoulaient dans l'attente de la prison, d'où l'on ne sortait guère que pour aller à la mort.

Dans les premiers jours de janvier 1793, les Sœurs de Pirmil eurent la visite de 50 hommes en armes, qui firent dans leur maison la fouille la plus minutieuse. Le P. Verger, Missionnaire de Saint-Laurent, qui s'y trouvait alors, fut averti assez tôt pour prendre la fuite. Cette visite domiciliaire, qui se fit la nuit, jeta dans l'âme des Religieuses une terreur profonde. Longtemps après, la Sœur Saint-Marcellin, qui n'avait que 19 ans, au moment

de cette visite nocturne, et qui devint plus tard Maitresse du noviciat de la Sagesse, ne parlait de cette scène terrible qu'en frissonnant.

Mais ce n'était pas tout encore. Le 28 mars 1793, on décréta l'expulsion des Sœurs ; puis, comme si cette décision eût été trop douce, on les condamna à la prison. Cette prison était le Sanitat, sur la Fosse. Elles furent logées dans un grenier, où elles éprouvèrent tour à tour toutes les rigueurs du froid le plus intense et de la plus excessive chaleur. Elles eurent à endurer par ailleurs toutes sortes de privations. Dans ce grenier étaient entassées les unes sur les autres plusieurs personnes séculières et un grand nombre d'autres Religieuses. Là se trouvaient quelques autres Filles de la Sagesse, que l'on avait arrachées aux malades et aux blessés qu'elles soignaient, ou aux enfants pauvres qu'elles instruisaient, afin de les jeter dans cette prison malsaine. Plusieurs de ces malheureuses détenues y moururent ; plusieurs y prirent le germe de maladies longues et incurables. La guillotine venait aussi, chaque jour, éclaircir leurs rangs. Toutes attendaient leur tour. Il ne vint pas pour les Sœurs de Pirmil ; mais deux autres Filles de la Sagesse eurent la gloire et le bonheur de monter à l'échafaud : c'étaient les Sœurs Saint-Salomon et Saint-Paul. La première était âgée de 25 ans, la seconde de 30.

Elles avaient été arrêtées dans les environs de Nantes, où elles étaient occupées à soigner les malades et les blessés. Elles marchèrent au supplice avec autant de foi et de courage que les premiers martyrs du christianisme, envisageant la guillotine du même œil que l'apôtre saint André envisageait la croix qui devait recevoir son dernier soupir. Elles se rendirent à l'échafaud, la joie du

ciel dans le cœur et sur le front, et le chant des cantiques sur les lèvres. « Ah ! s'écriait-on sur leur passage, épargnez ces belles petites Sœurs qui chantent si bien ! » Mais Dieu les appelait à chanter avec ses anges.

Nous ne pouvons nous empêcher de raconter ici un fait étrange, attesté par plusieurs témoins, et en particulier par la Sœur Saint-Michel, vénérable Supérieure de Château-Larcher, qui se trouvait à Nantes parmi les victimes de la rage révolutionnaire.

Pendant que les Filles de la Sagesse étaient en prison dans cette ville, elles demeurèrent longtemps privées des secours de la religion : c'était là ce qui causait leur plus grand chagrin. Elles désiraient ardemment recevoir dans leurs cœurs le Dieu de l'Eucharistie ; il leur semblait, avec raison, que sa divine présence au fond de leurs âmes les remplirait d'un nouveau courage et leur procurerait la consolation dont elles avaient besoin. Jésus, dans son infinie bonté, ne tarda point à se rendre aux pieux désirs de ses chastes épouses. Un jour, elles aperçurent tout à coup, à côté d'elles, un étranger qu'elles ne connaissaient pas, et qui s'était introduit dans la prison, sans qu'elles sussent comment. Cet inconnu, s'adressant aux Sœurs, leur dit, sans autre préambule : « Etes-vous disposées à verser votre sang pour Jésus-Christ, à mourir pour la religion catholique, apostolique et romaine ? — Nous le sommes, répondirent-elles avec dignité. — Avez-vous la contrition de vos péchés ? — Oui, répondirent-elles encore toutes ensemble. — Eh bien ! reprit l'étranger, mettez-vous à genoux, mes Sœurs. » Ouvrant alors une boîte d'un métal précieux, il leur distribua la divine Eucharistie et disparut, sans qu'elles pussent savoir de quelle manière il avait quitté la prison. Ce qu'il

y a de certain, c'est que les Sœurs restèrent toutes profondément recueillies, et se sentirent animées d'un nouveau courage.

Quant à l'inconnu, le P. Supiot et d'autres grands personnages de ce temps, auxquels ce trait fut raconté, ne balancèrent pas à lui donner le titre d'envoyé du ciel. En effet, son apparition subite et sa mission auprès des Sœurs furent bien celles d'un ange. Il leur demanda si elles ont la contrition de leurs péchés, mais il ne leur propose point l'absolution. Il ne pouvait donc pas la leur donner, il n'était pas prêtre, et Notre-Seigneur qui l'envoyait savait qu'elles n'en avaient pas besoin.

Nous avons dit ailleurs que huit des Filles de la Sagesse qui étaient emprisonnées à Nantes furent envoyées à Brest, pour y soigner les malades que décimait une affreuse épidémie. Celles qui échappèrent à la guillotine ou à la mort dans la prison, que semblaient devoir rendre inévitable les mauvais traitements qu'elles avaient reçus, furent enfin mises en liberté, après que la France eut été délivrée de ce monstre, appelé Robespierre, qui avait fait répandre autour de lui tant de larmes et de sang.

ORLÉANS.

Quand la tempête révolutionnaire se déchaîna sur la France, la ville d'Orléans possédait quatre établissements des Filles de la Sagesse : celui de Saint-Paterne, fondé en 1767 ; celui de Notre-Dame-du-Chemin, aujourd'hui Sainte-Croix, fondé en 1780 ; celui de Saint-Pierre-le-Puellier, fondé en 1785, et enfin celui de Saint-Marceau, fondé en 1786. Les Sœurs de ces différents établissements re-

fusèrent courageusement le serment, et furent obligées d'abandonner leurs maisons et d'aller chercher ailleurs un refuge. Les établissements de Saint-Paterne et de Notre-Dame-du-Chemin n'offrent rien de particulier; nous dirons un mot seulement de ceux de Saint-Pierre-le-Puellier et de Saint-Marceau.

L'établissement de Saint-Pierre-le-Puellier avait été fondé par un certain M. Fruchon, qui fut exilé à la Guadeloupe, pendant la Révolution. N'ayant pas de ressources, il exerça dans le pays la profession de notaire; on ne sait ce qu'il est devenu. Les Sœurs, parfaitement accueillies à Saint-Pierre-le-Puellier à leur arrivée, y eurent beaucoup à souffrir, pendant les jours mauvais. On ne peut se faire l'idée de toutes les avanies qu'elles eurent à endurer de la part de ceux-là même qui les avaient reçues avec tant de bonheur. Enfin elles furent chassées de leur maison, sept ans après en avoir pris possession. Elles y rentrèrent en 1805, et elles y furent reçues, comme la première fois, avec une joie inexprimable.

Les Sœurs de Saint-Marceau se réfugièrent, en 1793, dans une petite maison située près de l'église de Saint-Donatien. Là, sous les habits du monde, elles firent la classe secrètement, mais seulement durant quelques mois. Elles furent bientôt dénoncées, et forcées d'abandonner cette demeure et les pauvres enfants qui allaient les y trouver. M. Désormeau de Malmusse leur offrit un asile dans sa maison. Elles s'y tinrent cachées près de deux ans; mais leur digne protecteur ayant été obligé d'émigrer, il leur fallut chercher ailleurs une autre demeure. Elles louèrent une petite chambre, et de pieuses demoiselles, sœurs de Madame Pornin, de Blois, dont la fille a été Religieuse à la Sagesse, sous le nom de Sœur

Désirée du Saint-Esprit, leur procurèrent de l'ouvrage, pendant quelque temps. A la fin, perdant tout espoir de rentrer dans leur maison, elles revinrent à la Communauté et partagèrent le sort des autres Sœurs de Saint-Laurent.